



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
8 mai 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique
commerciale et la facilitation du commerce**
Dixième session
Genève, 17-19 juillet 2023
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat.
4. Adoption du rapport de la réunion.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président/une présidente et un vice-président-rapporteur/une vice-présidente-rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle figure à la section I ci-dessus.
3. Le thème de fond de la dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement, le 15 février 2023, à sa soixante-treizième session. Le thème choisi se situe dans le droit fil des alinéas c), t) et v) (ss-al. ii) et nn)) du paragraphe 127 du Pacte de Bridgetown (TD/541/Add.2). Les experts disposeront de trois jours, soit du 17 au 19 juillet 2023, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances figure dans l'annexe du présent document. Un programme détaillé sera disponible une semaine au plus tard avant le début de la session.

Document :

TD/B/C.I/MEM.7/28

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat

4. La facilitation du commerce semble bien engagée depuis quelques années, comme en témoignent notamment l'entrée en vigueur de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges, en février 2017, et l'incorporation de dispositions spécifiques dans de nombreux accords commerciaux régionaux. Dans la pratique, cependant, elle ne se fait pas sans difficultés, ainsi qu'il ressort de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC précité. C'est particulièrement vrai dans les pays en développement et les pays économiquement vulnérables, dont les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui doivent faire face à de nombreux problèmes en même temps. En effet, ces pays partent souvent de plus loin, ce qui suppose qu'ils commencent par acquérir les connaissances qui leur font défaut, décident des orientations et des mesures à appliquer, et trouvent les financements nécessaires à tout ceci assez rapidement.
5. La dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce offre l'occasion de réfléchir aux principales questions en jeu. Les experts examineront les bonnes pratiques et formuleront des recommandations sur la meilleure façon d'aller de l'avant, détermineront les domaines d'action prioritaires, en particulier pour le groupe des pays les plus vulnérables, dont les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et définiront le rôle des parties concernées, notamment des acteurs sectoriels, des gouvernements, des secteurs public et privé, des partenaires de développement et des institutions financières.
6. Afin de faciliter les débats, le secrétariat a établi une note thématique intitulée « Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat ».

Document :

TD/B/C.I/MEM.7/29

Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat

Point 4**Adoption du rapport de la réunion**

7. Le rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur/la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président/de la Présidente, la version finale du rapport après la clôture de la session.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à présenter des communications succinctes (de 10 pages maximum), à titre de contribution aux travaux de la session.

Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la session et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications au secrétariat dès que possible, en les adressant à la Section de la facilitation du commerce, Service de la logistique commerciale, Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 ; courriel : tfs@UNCTAD.org.

Annexe

Calendrier provisoire des séances

	<i>Lundi 17 juillet 2023</i>	<i>Mardi 18 juillet 2023</i>	<i>Mercredi 19 juillet 2023</i>
10 heures- 13 heures	Séance plénière d'ouverture Déclarations liminaires Point 1 Élection du Bureau Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Point 3 Présentation du thème : Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat
15 heures- 18 heures	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat	Séances informelles Point 3 (<i>suite</i>) Promouvoir la coordination et la transition numérique pour accélérer l'application de mesures de facilitation du commerce intelligentes face au climat	Séances informelles Examen du résumé du Président/de la Présidente Séance plénière de clôture Point 4 Adoption du rapport de la réunion